

pas des Mont-Cassin, c'est-à-dire des places imprenables. Aussi l'Eglise de ce temps eut-elle à gémir des plus affreuses spoliations.

Au pillage des Sarrasins, comme ensuite aux profanations des Huguenots, et plus tard à celles de 93, échappèrent une foule d'objets précieux et chers à la vénération des fidèles, comme ils l'étaient à la science. Ces objets recueillis par certaines familles devinrent leur propriété.

C'étaient là les épaves ramassées sur la grève dans le commun naufrage, épaves que beaucoup s'adjugèrent par suite de la disparition des naufragés. Or, bon nombre de reliques, dans ces temps d'orage et de tempête, se dispersèrent, et s'enfouirent dans des oratoires particuliers. Elles servirent à des fondations de chapelles, et leur adoration en dehors du culte ordinaire devint ensuite peu à peu un objet de spéculation en pleine place publique, une fois le calme revenu.

Dans toutes les vieilles villes, par exemple, on trouve encore de ces restes échappés au grand naufrage de la chrétienté, restes saints que les fabriques n'ont point encore pu racheter. Les chapelles, les oratoires ont à peu près disparu, pour rentrer dans le giron unitaire de l'administration ecclésiastique. En cela la centralisation épiscopale, depuis quelque temps, a bien assez vite marché; elle gagne du terrain tous les jours, mais elle a encore du chemin à faire pour atteindre au but désiré.

Espérons néanmoins que toutes ces choses réputées saintes que l'on expose à la vénération des fidèles hors des lieux consacrés, et dont on se servait en des temps de persécution, parce qu'alors on priaient bien où l'on pouvait, que toutes ces choses tenues cachées, n'aient plus d'abord d'autres dépositaires que les prêtres du culte, auquel elles doivent revenir, ce qui évitera non seulement des abus, mais encore des profanations.